L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 1er FEVRIER 1873. 46me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI MATIN, 1ER FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Placide J. Specht, à la Bourse d'Encan St. Louis, rue et Louis—Deux terrains, coin Orléans et Bourgogne et coin Ste Anne et Bourgogne.

Par Charles H. Portier, à la Bourse d'Encan St. Louis, rue St. Louis—Propriété de valeur, rue de l'Esplanade.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—Vente sans réserve de bottes, souliers et bronzes, ainsi.

Par G. de Fé et & John G. Mon ose, dans leurs bureaux, au No 66 de la rue Royale—Pupitres, tabourets, chaises, etc.

Par D. E. Murphy, au No 67 de la rue des Magasins, fer en planque. Aussi, au Tivoli Circle, près la rue Bolord, Charlon de Pittsburg.

Par Vincent & Co. à leur salle d'encan, aux Nos 61 et 63 de la rue de la Douane—Linge d'lit, ver, lingerie de messieurs, chapeaux, malles, etc.

Par Hoffman, Marks & Co., au no 35 de la rue de Chartres—Marchandises sèches, "motion", articles de fantaisie, dentelles et broderies.

Quincaillerie et Cuvellerie ! — Voyez l'annonce de M. D. E. Murphy, encanteur.

Prix de l'abonnement à l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

1 an	$14
6 mois	7
3 mois	3 50
1 mois	1 25

Prix du numéro ..... 5 cents.

AVIS.

L'Abeille ne se vend que 5 cents le numéro dans nos bureaux et au dehors.

ABONNEMENTS A LA SEMAINE.

On peut s'abonner à *la semaine* avec les orteurs de l'Abeille.

SPECTACLES.

Samedi, 1er Février 1873.

OPÉRA—A midi, Marie Jeanne; le soir, Les Deux Rose-pot le soir.

ALHAMBRA—A midi et le soir, Aladin.

VARIÉTÉS—A midi et le soir, King Henry VIII

ST. CHARLES—A midi, Paul Clifford; le soir, Colleen Bawn.

MUSÉE D'ANATOMIE—40 rue St. Charles.

L'ESPRIT DE RACE.

L'émancipation des noirs et leur admission à la jouissance des droits civils et politiques, sans aucune transition, a créé, au lendemain de la guerre de sécession, un état de choses qui devait nécessairement susciter des embarras et des troubles. Tandis que les blancs du Sud n'accueillaient qu'avec répugnance et inchancune des mesures qui leur paraissaient propres à engendrer le désordre, l'anarchie et la ruine, les affranchis, incapables de comprendre les droits et les devoirs nouveaux qui leur étaient dévolus, se trouvaient disposés à suivre, aveuglement, les conseils ceux qui les flattaient et, par suite, à servir d'instruments à ceux-ci.

On sait comment ce rôle de flatteurs et de conseillers a été joué par la catégorie d'individus qu'on a désignés sous le nom de carpet-baggers, et quel parti ils ont tiré de l'aveugle obéissance des affranchis. Ils ont pris la part du lion dans les dépouilles et n'ont donné aux gens de couleur que leur ont servi d'intermédiaires, que les bribes de leurs festins. Quant à la masse des nouveaux citoyens, elle n'a absolument tiré aucun profit des spoliations et des gaspillages commis par ses meneurs avec son aide.

Aujourd'hui, les gens de couleur commencent à s'apercevoir qu'ils ont tiré les marrons du feu pour les Bertrand carpet-baggers, et ils trouvent lourde la discipline imposée à l'impasse. Déjà, ils laissent paraître leur mécontentement, et, avant peu, ils seront en révolte ouverte contre les aventuriers auxquels ils ont jusqu'ici servi d'instruments.

Cette disposition pourrait être mise à profit par la population blanche pour amener un rapprochement avec la population de couleur sur la base de leurs intérêts communs. Les arguments abondent et les bases sont tout disposées à former une alliance avec ceux qui sont leurs antithèses naturelles dans les luttes du travail, pour déboucher leurs états des harpies qui s'y sont abattus à la suite de la guerre. Il n'est opéré dans les dispositions des blancs, à cet égard, un profond changement depuis quelques années. D'puis deux ans, c'est de leur côté que sont parties toutes les avances; mais elles ont été jusqu'ici repoussées ou dédaignées par les hommes de couleur.

C'est ceux-ci, cependant, aujourd'hui, que nous trouvons des obstacles à une entente. Ces obstacles viennent d'une éducation politique fausse, qui leur a donné des notions exagérées sur leurs droits tout en les laissant dans l'ignorance absolue de leurs devoirs et qui a développé chez eux l'esprit de race et d'exclusivisme qui tend, de plus en plus, à effacer chez les blancs.

Les gens de couleur ont été si mal traités par leurs prétendus amis, les carpet-baggers, dans la distribution et le partage des profits légitimes et illégitimes du pouvoir, ont actuellement des prétentions exorbitantes. Ils veulent un partage égal des places, sans comprendre que, par ce système, on perpétuerait dans la vie politique la distinction de race et de couleur contre laquelle ils protestent dans les relations de la vie civile.

Nous avons eu, depuis quelque temps, maintes preuves de ces exigences démesurées et les clubs de gens de couleur, de la Nouvelle-Orléans, viennent de nous en fournir un nouvel exemple par la démarche qu'ils ont faite auprès de M. Lewis, lelui-même, de *jouer* du département des améliorations.

Des comités de ces Clubs sont venus faire des remontrances à M. Lewis parce qu'il n'avait donné de places qu'à une petite majorité des hommes qui lui avaient été recommandés, et ils lui ont carrément demandé la destitution d'un certain nombre d'employés et leur remplacement par les hommes de couleur désignés par eux.

M. Lewis, qui est lui-même un homme de couleur et un républicain, a fait justice de ces prétentions dictatoriales. Après avoir rappelé qu'il avait fait la plus large part à l'élément de couleur dans la distribution des emplois, il a déclaré à ses interlocuteurs qu'il n'était pas en fonctions uniquement pour se conformer aux vues de tel ou tel parti, de telle ou telle race, mais pour administrer les affaires de son département pour le bien de toute la communauté, des démocrates aussi bien que des républicains, des blancs aussi bien que des gens de couleur; qu'il était responsable des actes de ses employés et qu'il entendait n'avoir que des hommes capables et dignes de confiance sous ses ordres.

Cette petite leçon sera peut-être perdue pour ceux à qui elle a été donnée, mais elle est venue fort à propos signaler la voie fausse dans laquelle sont entrés les gens de couleur. La masse des affranchis est ignorante et elle se laisse, aujourd'hui, guider par des meneurs de sa race qui, ayant fait leur éducation politique à l'école des carpet-baggers, ne voient d'autre objet à la politique que la satisfaction de leurs appétits par l'obtention des places publiques. La capacité n'est rien à leurs yeux, car ils sont imbus de cette idée qu'un emploi n'a d'autre but que d'enrichir celui qui l'occupe.

Tant que les blancs ne se donneront pas la peine de se mettre en rapport avec les noirs et de les éclairer, ils ne réussiront pas à opérer un rapprochement et une réconciliation, car ils se heurteront à des exigences inadmissibles et à une ignorance doublée d'égoïsme et de corruption. L'éducation morale et politique des affranchis est à refaire et c'est à cette tâche que doivent se dévouer les blancs s'ils veulent soustraire les nouveaux électeurs à l'influence de politiciens corrompus et sans scrupules.

Un Trésor. — La SOZODONT privée, le SOZODONT jadis, le SOZODONT grande toutes les personnes qui en usent. Il se vend chez les droguistes et parfumeurs. mar,je,sam

Mort de Cuthbert H. Slocomb.

La Nouvelle-Orléans vient de faire une perte regrettable dans la personne du capitaine Slocomb, qui a succombé hier dans sa 41me année, à une maladie de poitrine. Quoique jeune encore, Cuthbert H. Slocomb occupait déjà un rang éminent dans la communauté à laquelle il avait rendu des services de plus d'un genre. Il était doué d'une grande activité et d'une grande énergie. Tout jeune, il en avait donné des preuves en faisant un service actif dans les rangs des pompiers, où il n'y était arrivé au grade de chef de pompe que par zèle et son assiduité. Au début de la guerre de sécession, il partit dans l'artillerie Washington, et pendant toute la durée de la guerre, il fit preuve d'une grande bravoure. Blessé à Shiloh où il servait comme lieutenant de la 5me compagnie, il fut nommé capitaine, et il continua à servir en cette qualité, sans vouloir accepter de promotion, jusqu'à la fin de la guerre. Sa défense du fort espagnol à Mobile lui fit le plus grand honneur.

Depuis la guerre, le capitaine Slocomb a employé son énergie, non-seulement à relever sa fortune compromise, mais encore à encourager toutes les entreprises d'utilité publique. Il a été l'un des organisateurs de l'Association de la Foire agricole et industrielle de la Louisiane, et l'un des fondateurs du nouveau Jockey Club de la Louisiane. Il y a deux ans, il organisa la première Association de Citoyens dans le but de mettre un frein aux dilapidations de la Législature radicale. Comme président de cette Association, il fit une guerre acharnée à la coalition qui donna le monopole de drainage à une compagnie d'agioteurs.

Dans toutes les organisations qui avaient pour objet d'embellir la ville, d'y attirer des visiteurs, ou de protéger les entreprises artistiques, on était sur de trouver le nom de Slocomb en tête des listes de souscription. Il ne se contentait pas de souscrire libéralement de son argent aux œuvres charitables, il payait de sa personne; on le vit, lors des inondations de 1870 et 1871, aller lui-même, dans une embarcation, porter des provisions aux familles cernées par les eaux.

Il laisse pour regretter sa mort une famille éplorée et de nombreux amis. Son enterrement doit avoir lieu aujourd'hui, à trois heures après-midi.

Revue des Journaux.

L'auguste assemblée qui donna aux Etats-Unis leur première constitution et valut à la république naissante les sympathies et l'admiration des esprits libéraux des cœurs généreux du monde entier, était composée d'hommes inaccessibles à l'ambition personnelle, s'effaçant devant la volonté de leurs mandataires, sacrifiant tout à l'intérêt du pays—en un mot, de véritables modèles de fidélité, d'abnégation et de dévouement. Washington, auquel la convention réservait les honneurs suprêmes et qu'on ne soupçonna jamais d'y avoir aspiré, dominait ses collègues de l'éclat de son nom, de la grandeur de ses services, de la puissance irrésistible de sa vertu. Si un ambitieux vulgaire avait osé, comme cela se voit de nos jours, travailler et faire contribuer les autres au triomphe de ses projets ou à la glorification de sa chétive personnalité, son séjour à Philadelphie n'eût pas été de longue durée. Nous n'avons pas de Washington en Louisiane, le Progrès aurait pu se dispenser de nous le dire, mais il faut que l'opinion se réveille et fasse pour l'Etat ce que l'illustre américain a fait pour la république dont il était le foudateur et le plus radieux ornement; il faut que la communauté, par l'intermédiaire de ses représentants, donne clairement à entendre à certains individus qu'elle ne leur permettra pas, sous prétexte d'obligations problématiques ou d'engagements plus ou mois avonables, de songer à eux-mêmes avant de songer à la sauver. Les réflexions de notre confrère sont évidemment inspirées par les rumeurs de mécontentements souterraines, peut-être même sur des actes publics qui sont, à cette heure, un des nombreux sujets de conversation.

— Le Progrès consacre un intéressant entretien à messieurs les officiers de la douane, qui, paraît-il, viennent d'essuyer un nouvel échec au sénat des blancs, des noirs et des jaunes. Ne serait-ce pas un nouvel indice du commencement de leur fin ? Quoiqu'il en soit, les hagards et les galochins ne s'aiment pas ou ne s'entendent plus; Mr. P. Félix Herwig en sait quelque chose. Cependant le sénat et sénateur, député de Mr. Casby et tuteur de ce dernier. Il voulait que Mr. Ike Ullman, membre de la Législature de 1872 et dont le nom figure actuellement sur la liste des employés de la douane parce qu'il est beau-frère de Mr. Herwig fût nommé percepteur des taxes du premier district, mais le gouverneur crut par le décret du juge Durell donna l'incompatible sinécure à M. N. C. Folger. Les officiers fédéraux tentèrent l'impossible pour empêcher la confirmation du choix de Mr. Kellogg; ils obtinrent, au moment décisif, deux votes seulement et c'étaient ceux des frères Herwig. Le champion de Mr. Ullman est atteint, comme Mr. Grant, de la détestable *beau-frérie*, mal incurable qu'on ne trouve pas encore dans les dictionnaires de médecine.

Le *Times* n'aime pas la manière dont le congrès se propose de distribuer les millions que les arbitres de Genève ont condamné l'Angleterre à compter aux Etats-Unis. Si les honorables se laissent convaincre par les arguments du journal de la rue du Camp, les capitalistes et les armateurs qui ont tant souffert des courses de l'*Alabama* n'auront qu'à se féliciter du résultat de cette généreuse intervention. Mr. Benjamin F. Butler, partisan des labyrinthes judiciaires et *chairman* du comité de la chambre, a présenté, au nom de ce dernier, un rapport dans lequel il est dit que moins de la moitié de la somme allouée au gouvernement américain suffisant à couvrir les réclamations directes, le reste doit être versé dans la caisse nationale; que l'argent appartient aux Etats-Unis et que nulle corporation, nul individu, ne saurait y prétendre légalement. Le *Times* s'élève contre une semblable décision. Les réclamations, bien qu'elles aient été soumises au tribunal par le gouvernement, étaient individuelles, ainsi que le prouve le texte du document. Le comité veut, en outre, que les fonds soient distribués, non par une commission siégeant à Washington conformément à l'arrêt des arbitres, mais par les cours de circuit des Etats-Unis—sous prétexte que la commission serait à la merci d'agents sans foi dont les honoraires engloutiraient un quart ou un tiers du montant.

—Notre confrère voit poindre à l'horizon la reprise des paiements en espèces : elle a raison, à nos yeux, la forme d'une grosse étoile brillant dans notre ciel rien moins que bleu. Il ne faudrait pas, cependant, nous bercer trop tôt d'espérances qui pourraient bien ne pas se réaliser. Le bill Sherman, que le sénat adoptera selon toute probabilité, fixe la date de la reprise au 1er janvier 1874; la chambre, de son côté, a en juger par l'action régente de son comité, veut que la mise à exécution du nouveau projet de loi ait lieu au mois de mai de cette année. Le maquis d'entente ferait naître des doutes et amènerait des difficultés qu'il est urgent d'éviter, car le commerce s'en ressentirait trop vivement. La reprise, si elle commençait en mai, ajouterait, à moins de mesures protectrices, aux dettes contractées en greenbacks, la différence qui existe actuellement entre la monnaie courante et l'or.

Le sénateur Morton ayant exprimé l'opinion que la décision du bureau d'élections n'est pas du ressort du comité dont il est président, et que le comité doit uniquement s'assurer de la nature des preuves sur lesquelles cette décision est basée—le *Republican* cherche à cacher son mécontentement dans un long article que le représentant de l'Illinois ne lira pas.

L'organe donnerait insiste sur ce que le congrès se fonde sur les affidavits des commissaires des Etats-Unis, et sur ceux-là seulement. Sa faible voix n'arrivera pas jusqu'à Washington; d'ailleurs, les autorités avisés à quoi s'en tenir sur la conduite des officiers fédéraux et n'ont pas lieu de les en remercier.

CONCERTS RUBINSTEIN.—Le second de ces concerts a eu lieu, hier soir, à l'Opéra, devant un auditoire d'élite qui a applaudi avec enthousiasme chacun des morceaux exécutés par Rubinstein, l'incomparable pianiste, et par Wieniawski l'éminent violoniste. Rubinstein a effectué des Etudes symphoniques de Schumann, une Sonate de Weber, et plusieurs morceaux de sa composition, et Wieniawski un air de Vieuxtemps, "Légende et airs russes," de sa composition et le Carnaval de Venise. Chacun de ces morceaux a été l'occasion d'une ovation pour l'exécutant. Nous n'avons entendu exprimer que les éloges les plus enthousiastes sur les deux grands artistes que M. Grau nous a amenés.

Le troisième concert aura lieu aujourd'hui, à DEUX HEURES, à l'Opéra, et le quatrième demain soir, aux Variétés. Dans le concert de ce jour, Rubinstein exécutera des morceaux de Handel, de Mendelssohn, de Chopin, de Liszt, de Schubert, et une barcarole et une étude de sa composition; Wieniawski exécutera la fantaisie de Ernst sur *Le Pirate*, la "Légende" et une valse "Caprice" de sa composition; Mademoiselles Liebhart et Ormeni chanteront plusieurs morceaux.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—Nous rappelons au public que la matinée commencera aujourd'hui, à onze heures précises, à cause du concert Rubinstein. On jouera *Marie-Jeanne* ou *La Femme du Peuple*; M. Ariste et Mme Gaulin remplissent les principaux rôles. Les portes ouvriront à dix heures et demie.

Ce soir, le programme se compose des *Diables rose*, vaudeville en 5 actes, et des *Ouvriers*, drame-comédie en vers.

Demain, la première représentation de *Patrie*, grand drame en 5 actes et 8 tableaux, de Victorin Sardou, avec grande mise en scène.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — La première représentation de la pièce burlesque intitulée *Aladdin* a attiré beaucoup de monde hier soir à ce théâtre.

Miss Lydia Thompson a obtenu, comme toujours, un succès éclatant, ainsi que M. Harry Beckett.

Les rôles sont ainsi distribués: Aladdin, miss Lydia Thompson; — le Soltan, John Hayner; — le Grand Vizir, Mlle Carlotta Zarbini; — Peko, Mlle Camille Dubois; — Abanazar, M. Willie Edouin; — Te-To-Tum, Mlle Fannie Lealie; — l'Esclave de la lampe, Mlle Tillie Earle; — le Génie de l'anneau, Mlle Jennie Wheatleigh; — la Veuve Twankey, M. Beckett; — la princesse Badroulboudour, Mlle Eliza Weathersby.

La pièce sera répétée ce soir.

LA MORT DE NAPOLÉON III ET LA PRESSE PARISIENNE.—Nous publierons demain des extraits des commentaires des principaux journaux de Paris, sur la mort de Napoléon III.

LA QUESTION SUCRIÈRE.—Nous avons reçu deux nouvelles communications sur ce sujet; nous publierons celle de "Defecator," mardi; si notre autre correspondant "Progrès" désire que sa communication soit publiée, il doit nous faire connaître son nom.

LE DR. SPINNEY.—Le Dr Spinney, dont l'annonce se trouve à notre quatrième page, vient de transporter son cabinet de consultation du No. 180 de la rue du Canal au No. 219 de la même rue.

Législature de la Louisiane.

Séance du 31 Janvier 1873.

SÉNAT.

Le Sénat se réunit à midi et demi, présidé par l'hon. D. B. Penn, lieutenant-gouverneur et président du Sénat.

A l'appel nominal 17 sénateurs répondent à l'appel nominal, tous blancs, les noirs et des jaunes. Ne serait-ce pas un nouvel indice du commencement de leur fin ? Quoiqu'il en soit, les hagards et les galochins ne s'aiment pas ou ne s'entendent plus; Mr. P. Félix Herwig en sait quelque chose. Cependant le sénat et sénateur, député de Mr. Casby et tuteur de ce dernier. Il voulait que Mr. Ike Ullman, membre de la Législature de 1872 et dont le nom figure actuellement sur la liste des employés de la douane parce qu'il est beau-frère de Mr. Herwig fût nommé percepteur des taxes du premier district, mais le gouverneur crut par le décret du juge Durell donna l'incompatible sinécure à M. N. C. Folger. Les officiers fédéraux tentèrent l'impossible pour empêcher la confirmation du choix de Mr. Kellogg; ils obtinrent, au moment décisif, deux votes seulement et c'étaient ceux des frères Herwig. Le champion de Mr. Ullman est atteint, comme Mr. Grant, de la détestable *beau-frérie*, mal incurable qu'on ne trouve pas encore dans les dictionnaires de médecine.

Le bill ainsi amendé passe.

Comité judiciaire.— Rapport favorable sur le bill du Sénat pour punir les extorsions officielles. Envoyé à l'impression.

Le bill incorporant la compagnie du chemin de fer Central en Louisiane subit en troisième et dernière lecture et est adopté par un vote réconsidéré.

Le Chambre alors s'ajourne à demain.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

James Lewis, qui remplit les fonctions d'administrateur du département des améliorations, à l'Hôtel-de-Ville, a reçu une communication très curieuse, signée par un certain Williams, président d'un club radical quelconque, dans laquelle on donne à entendre clairement au pauvre Lewis, qui n'en peut mais, qu'il s'est trompé complétement dans le choix des différents employés de son département, et que ses constituants sont mécontents de lui.

Williams se plaint aussi que l'administrateur, que ses amis et lui ont élevé au pouvoir, a donné certaines places lucratives à des démocrates et à des *rebelles*, et cela au détriment des bons républicains; il menace, par conséquent, l'audacieux Lewis des foudres de son parti, s'il ne renvoie pas promptement sur sa première détermination.

Décidément, la discorde est dans le camp des radicaux. Ils se menacent mutuellement, ils s'injurient et ils se déchirent, que c'est une bénédiction !

Nous sommes de source certaine que les taxes et les licenses de la ville pourront être payées, comme par le passé, en certificats et en mandats métropolitaine.

Le juge Durell a donné à entendre à l'avocat de la ville, que l'ordre de la Cour du Circuit, accordé à la demande de M. J. Brette, défendant à M. Schneider, administrateur du département des finances, de recevoir des certificats et des mandats métropolitains, avait été lancé par mégarde, en quelque sorte; et que cet ordre serait rappelé aussitôt que l'avocat de la ville jugerait convenable de le demander.

Une motion a été faite à cet effet, et le juge Durell se prononcera, probablement, lundi.

On commence à se rendre compte, maintenant, des pertes immenses causées par l'incendie de mardi soir.

La maison de M. J. Doll, située au No 184 rue Tchoupitoulas, et la raffinerie de MM. Thomson & Co., faisant face à la rue Commerce, entre les rues Julie et St-Joseph, ont été entièrement détruites et il n'en reste plus que des débris noircis. Toutes les maisons comprises dans le carré borné par les rues Commerce, Tchoupitoulas, Julie et St-Joseph, ont été plus ou moins endommagées par les flammes et par l'eau.

Les pertes sont évaluées approximativement, comme suit :

La maison de M. Doll, estimée à $5,000, et assurée pour $3,000 à la Compagnie Hibernia.

La raffinerie de MM. Thomson & Co., estimée avec les machines, le sucre et les mélasses à $40,000; assurée pour environ $280,000 dans différentes compagnies de la ville, et pour $150,000, à peu près, dans des compagnies étrangères. On a réussi à sauver un certain nombre de boucauts de sucre et de barils de mélasse; ce qui réduirait les pertes de près de $150,000.

La grocerie de M. Gannon, au No 188 rue Tchoupitoulas, a été endommagée par l'eau. Ses pertes s'élèvent à $1,000 et sont couvertes par une assurance de $3,000 à la Compagnie Hibernia.

La maison garnie de madame Convers, au No 185 rue Tchoupitoulas, a été également endommagée.

Les meubles estimés à $5,000 ont été partiellement détruits.

Il y a encore beaucoup de confusion à l'égard de ce grand incendie. On ignore toujours quelle a été l'origine du feu.

M. Thomson, qui se trouve en ce moment à la Havane, a reçu par le télégraphe la nouvelle du désastre. Il arrivera prochainement à la Nouvelle-Orléans.

Deux douzaines, nommées l'une Kate Love et l'autre Carrie Lee, épines toutes deux d'un sénateur du Mechanics Institute, se sont prises de querelle hier matin au coin des rues Dryades et Perdido, et se sont disputées les armes à la main, les affections du Lovelace à peau d'ébène qui siége à la pseudo-législature du juge Durell.

Après s'être distribués mutuellement force horions, Carrie Lee a donné un petit coup de couteau à sa rivale Kate Love. L'affaire s'est terminée là.

Nous recevons du Club Social de Lee une invitation à un bal travesti qui sera donné ce soir, au "Harmony Hall", au coin des rues Bienville et Passage de la Bourse.

Nous prions M. V. Dejoux, président du comité d'invitation, de vouloir bien agréer nos remerciements.

Un incendie s'est déclaré vers deux heures et demie, hier après-midi, dans une cuisine en bois située au No 72 de la rue Pryt nia, habitée par madame Kelly et appartenant à François Frostier.

La bâtisse a été entièrement détruite ainsi qu'un hangar en bois qui se trouvait à côté.

Les pertes sont évaluées à $300 environ et ne sont couvertes par aucune assurance. L'origine du feu est inconnue.

Un second incendie s'est déclaré vers quatre heures, hier après-midi, dans une maison en bois, sise au No 41 rue Soraparu, appartenant à John Robinson et habitée par lui.

Le feu a été éteint aussitôt.

Les dommages sont peu considérables et ne s'élèvent pas à plus de $100.

TEMPERATURE.—31 janvier 1873. Thermomètre de C. Duhamel, opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	36	2
12 M.	60	15
3 P. M.	66	18
6 P. M.	58	14

LOUISIANE.

TROUPES A SHREVEPORT.—Les journaux de Shreveport nous apprennent qu'il est arrivé dans cette ville, il y a quelques jours, un officier qui venait voir s'il était nécessaire d'y placer un corps de troupes, et ils expriment à ce sujet l'étonnement qu'un fait naître en eux une pareille démarche. En effet, le gouvernement américain n'a jamais eu besoin de garnison à Shreveport. Pour qu'il soit question d'y envoyer des troupes en ce moment, il faut que des relations avec le Mexique ne soient pas des plus amicales. En cas de rupture, Shreveport serait une étape vers la frontière mexicaine.

Une rencontre à l'épée vient d'avoir lieu sur la frontière belge entre M. D....., rédacteur du *Paris-Journal*, auteur d'une curieuse série de portraits sur les magistrats du 4 septembre, et M. Georges Bourdon, ancien procureur de la République, avocat à Lille.

M. Bourdon a reçu une blessure qui ne met pas sa vie en danger.

ÉPOUVANTABLE ACCIDENT.—On écrit de Berlin, à la *Gazette Populaire* :

Un affreux malheur vient de jeter la consternation au sein de la population de la commune d'Albertacce, canton de Calacacola.

Le 29 décembre, vers quatre heures, la dame Françoise Albertini venait de rendre le dernier soupir dans une chambre du deuxième étage de sa maison d'habitation. Le prêtre qui l'avait assistée, se retirait avec tous les hommes qui se trouvaient dans la chambre.

Suivant l'usage local, les parentes et les voisines, restées alors dans la chambre mortuaire pour faire la toilette de la morte.

Tout-à-coup un craquement se produit. Le plancher de cette boîte vient s'écrouler entraînant tout ce qu'il y avait dans la chambre. Le plancher de la chambre correspondante du premier étage en fut même défoncé, et tout est précipité dans l'écurie. Des cris affreux se font entendre, puis tout se tait. On accourt et l'on assiste au spectacle le plus navrant : dix-neuf femmes étaient mortes étouffées sous les décombres, à côté du cadavre de Françoise Albertini; huit autres étaient évanouies, elles n'ont pas tardé à reprendre leurs sens; leur vie ne paraît pas en danger. Rien ne peut donner une idée de la désolation qui règne à Albertacce, où chaque famille a perdu quelques-uns de ses membres.

Avis.

On demande un homme pour vendre une marchandise et vendre en ville des liqueurs et si possible aux épiciers. Pour adresse, s'adresser au bureau de l'Abeille. 2 janv—tf

Décédé le 31 janvier 1873, à cinq heures du matin, à l'âge de 41 ans, CUTHBERT H. SLOCOMB dans toute sa force et celles de la famille sont priés d'assister à son inhumation qui aurait lieu cette après-midi, à trois heures. La cavalcade partira du Christ Church, rue du Canal.

Les Directeurs du MECHANICS' AND AGRICULTURAL FAIR ASSOCIATION de la Louisiane se réunissent, ce Samedi (1er Février), à midi, au bureau du Secrétaire, No 67 rue du Canal, pour élire trois Directeurs en remplacement de MM. Ed. Rightor, Jos. Jeanfreau et Jos. Bonnabel, démissionnaires.

Le présent avis tient lieu de convocation spéciale.

1 fév—1t

L. HOMER, Secrétaire.

Décédé, hier matin, à 9 1/2 heures, à l'âge de 40 ans, JEAN RAMON THÉODORE MORANO. Les amis et connaissances des familles Morano et Kotterman, ceux de ses beaux-frères MM. Contrère et Savaignat et de son gendre M. Montebarrat, ainsi que les membres du Bataillon d'Orléans, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 1er février, à 4 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, à l'encoignure des rues Esplanade et Marais.

1 fév—1t

Hommage funèbre.—Association de Tempérance du Bataillon d'Artillerie.—Nouvelle-Orléans, 1er Février 1873.—Les membres de l'Association sont invités à assister à l'enterrement du regretté lieutenant J. B. THÉODORE MORANO, membre de la direction, âgé de 39 ans, décédé le 31 janvier dernier. Le convoi partira de la résidence mortuaire, encoignure Esplanade et Marais, aujourd'hui, 1er février, à 4 heures P. M.

M. A. CALONGE, D. AUCOUTURIER,
Secrétaire. Président.

TAPIS ET RIDEAUX.

17 Chartres—A. BIQUSSEAU—17 Chartres
IMPORTATEUR ET MARCHAND
En Gros et en Détail
DE TAPIS.

TOILE CIRÉES pour parquets,
NATTES,
STORES,
RIDEAUX DoreMA,
MATÉRIAUX pour Meubles et GARNITURES
&c. &c. 1 déc—

Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé.

CE Sirop est un médicament dépuratif, tonique et de premier ordre pour toutes les maladies de poitrine, dont l'efficacité a été constatée par plus de quarante années d'expérience, et qui a toujours prouvé qu'elles les plus graves maladies de la poitrine pouvaient être guéries par l'usage de ce Sirop. Il est recommandé par les médecins les plus célèbres, de tous les pays de l'Europe, et par la plupart de ceux de la Nouvelle-Orléans, qui l'ont prescrit à leurs malades avec un succès constant. Il est d'une efficacité infaillible dans les cas de toux, rhumes, grippes, coqueluches, asthmes, crachements de sang, de consomption, etc., etc., etc. Il est d'une innocuité parfaite, et ne peut jamais causer de mal, ce qui est une grande considération pour le consommateur.

PRIX, UNE PIASTRE LA BOUTEILLE.

—A vendre par—

Wheelock, Finlay & Co.; A. Ball & Lyons; E. J. Hart & Co.; Frederickson & Matte; A. Mandeville & Co.; T. K. Finlay; H. Curtis; G. J. Mackinlay & Co.; F. Fourcade; Theis & Co.; Mme. Marchelle, Pfeiffer, Fortier et, en général, par tous les principaux pharmaciens.

K. F. DUCONGÉ, Propriétaire,
No 89, Rue de Chartres.
12janv—1m—PF—Vdr

A. L. G. D. G. A. D. L'U.

Loge St-André N° 4, dans le rite dit Rite Ecossais Ancien et Accepté, régulièrement constituée le 8 Août 1871, par la Grande Loge de Louisiane, et ayant reçu d'être reconnue à la réunion du 1er février prochain, à 8 heures du soir, pour l'installation de ses officiers.

Tous les FF. de la for. sont fraternellement invités à y assister.

Par ordre du V. M. A. BENARD,
Geo. Ed. Ruff, secrétaire.

Western Union Telegraph Company.

REDUCTION DE TARIF.

A DATER de ce jour, et jusqu'à nouvel ordre, le prix des messages de dix mots, transmis de nuit entre les bureaux sera de $1 00, mais les messages non-payés transmis de Nevada, de la Californie, de l'Oregon, du Territoire de Washington et de la Colombie Anglaise subiront $2 75, et ne seront en aucun cas reclamés ici, sur livraison.

DAVID PLANEY,
1 fév—3t Correspondant.

Ouverture de Restaurant.

M. JULES MARCHAL a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre la suite de M. Charles Lefebvre, au No 28 de la rue Chartres, entre Conti et Bienville, où il tiendra un restaurant de première classe. Il espère, par des soins assidus et des prix modérés, mériter la confiance et la clientèle qu'il sollicite. Il a, en outre, un salon particulier pour dames et messieurs, chaque jour de la semaine, excepté le dimanche.

Il a aussi l'avantage d'annoncer au public qu'il a pour successeur M. Lefebvre, qui a bien voulu se mettre en communication avec M. Marchal pour lui céder son établissement, qu'il tient depuis de longues années.

1 fév—1m

Demande de Pension.

UN monsieur, récemment arrivé, et dont les appointements ne commencent que le mois prochain, désire une famille française ou créole, où il pourrait prendre sa pension. S'adresser au bureau de l'Abeille.

31 janv—2

Pommes de Terre pour Plant.

300 barils Rose Matfe.
" Goodrich Assiniboine.
" Jackson White.
" Peerless.
" Early Rose.
" Red Nose.
" Red Kyes.

Débarqués du Clifton, du Western Metropolis, du navire Putnam, du bateau à vapeur Shamrock et de chalands.

Sur la levée de la ville et de la commission, qui donnent accès de l'autre côté, entre les rues Tchoupitoulas et Julie, et à l'entrepôt de la Nouvelle-Orléans et Carrollton Railroad.

Le Clifton partira pour Memphis aujourd'hui. Il ne quitte pendant les chemins de fer, qui arrivent au bord de l'eau, et il est à la levée à la Nouvelle-Orléans.

HENRY IN FF.

Consulat de France.

AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayants droit sont priés de faire connaître leur adresse.

Ducros (Mme Vve) Jean
Dubois (Mme Vve) Jean Baptiste
Dufour (Mme) Jean Baptiste
Dumas Jean Baptiste
Estrade Jean Baptiste
Gerbaud Auguste
Gerbaud (Mme Veuve) Auguste
Gilly Martin
Guerbelle Etienne
Hebert Théodore
Herbert Mme
Hiriart Gustave Arsène
Huet Alexandre
Jaubert Edouard
Jolet Eugène dit Vente
Jumonhomme

Labadie Jean
Lacoste Jean
Lafitte Jean
Lagarde Jean
Lagarde Jean
Lagarde